



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions :
Pour : 33
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noelle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
formant la majorité des membres en exercice.

Anne OLIVIER
Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
Thérèse TRESPEUCH
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

Étaient absents excusés :

Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

**SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A DEUX ASSOCIATIONS CHAPELAINES****DL_2023_11_22**

Monsieur BRÉZAC expose :

Le conseil municipal du 16 janvier 2023 a voté une enveloppe provisionnelle de 1 500 € sur le budget 2023 destinée au soutien exceptionnel de manifestations sportives.

L'Office du Mouvement Sportif a proposé de flécher cette enveloppe vers 2 associations sportives chapelaines afin d'accompagner les 2 événements remarquables suivants :

- un soutien de 500 € au Baby-foot Club les Raptors de l'Atlantique pour l'organisation les 25 et 26 mars 2023 d'un tournoi comptant pour le championnat national de football de table. Ce tournoi d'ampleur national fait partie des 5 tournois agréés par la Fédération française de football de table, constituant le plus haut échelon de la discipline sur le circuit national. Étant le seul tournoi organisé dans le grand Ouest de la France, l'événement a attiré grand nombre de joueurs locaux ainsi que les meilleurs joueurs français et transfrontaliers. Il a également permis de faire découvrir la discipline du football de table aux habitants de la commune ;

- un soutien de 1 000 € au XV de l'Erdre pour la participation des jeunes de la catégorie M14 à un tournoi international organisé en Irlande les 29 et 30 avril derniers. Pour leur dernière année d'école rugby et avec le soutien de leurs entraîneurs bénévoles, ces jeunes ont préparé l'esprit d'équipe et de partage qu'ils ont été fiers de véhiculer auprès des autres équipes participantes.

Il vous est proposé de valider la proposition de l'Office du Mouvement Sportif en fléchant l'enveloppe provisionnelle 2023 sur ces 2 événements.

Vu l'avis de la commission Animation du 15 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. **D'ALLOUER** une subvention de 500 € à l'association sportive Baby-foot Club les Raptors de l'Atlantique pour marquer le soutien de la Ville à l'organisation d'un tournoi comptant pour le championnat national de football de table les 25 et 26 mars 2023,
2. **D'ALLOUER** une subvention de 1 000 € à l'association sportive XV de l'Erdre pour marquer le soutien de la Ville à la participation des jeunes de la catégorie M14 à un tournoi international organisé en Irlande les 29 et 30 avril 2023,
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au mandatement de ces subventions sur le compte budgétaire 415 / 6574810.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance,



CHRISTIAN GUILLEMINEAU

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,



FABRICE ROUSSEL